



Info Village

Sainte-Croix

Juillet 2019

Secrétariat de mairie

En raison des congés d'été, il sera fermé du 5 au 25 août 2019 inclus. Réouverture le lundi 26 août 2019 aux heures habituelles.

Utilisation de tous artifices

L'usage dévoyé des artifices de divertissement (pétards, fusées...) est à l'origine, chaque année, de nombreux accidents et troubles à l'ordre public.

En conséquence, il est interdit, de façon permanente, de les utiliser à partir de 19 h et jusqu'au lever du jour, dans les zones urbanisées et sur la voie publique.

Arrêté « sécheresse »

La situation d'alerte est actuellement renforcée. Aussi, les interdictions mentionnées dans l'Info Village de mai 2019 sont plus que jamais d'actualité. Merci de les respecter.

Gendarmerie de l'Ain

Elle s'engage dans la proximité numérique avec la population en développant l'utilisation des réseaux sociaux comme outils d'information et de dialogue (Facebook et Twitter).

Les objectifs sont multiples : les gendarmes parlent aux Andinois, une autre forme de proximité qui prolonge le contact terrain, un vecteur de création de confiance (la connaissance crée le rapprochement qui crée la confiance), un échange d'information pour vous renseigner mais aussi pour limiter ou orienter les recherches (disparition de personne, enquête judiciaire, appel à témoin, message de prévention...).

Restez informé et rejoignez-la en vous abonnant : <https://www.facebook.com/Gendarmerie-de-lAin-Site-officiel>

Par ailleurs, nous vous rappelons que la gendarmerie peut surveiller gratuitement votre résidence en votre absence. Il suffit de remplir en ligne le formulaire « Opération tranquillité Vacances » et vous rendre à la Gendarmerie de Montluel muni de celui-ci.

La 3CM vous informe :

- Elle lance une première édition du Guide « se déplacer en Côtière ». Cet outil pratique de la mobilité s'adresse aux personnes non motorisées et aux conducteurs désirant être moins dépendants de leur véhicule au quotidien.
Sa version papier sera prochainement disponible en mairie et à l'Office de Tourisme à Montluel.
- Pour encourager ses habitants à s'équiper d'un Vélo à Assistance Electrique, à favoriser la pratique cyclable sur le territoire et ainsi réduire l'usage systématique de la voiture pour les déplacements à courtes distances, elle lance une aide à l'achat pour l'acquisition d'un V.A.E.

Cette aide financière (plafonnée à 300 €) peut atteindre 15 % du prix d'achat T.T.C de ce vélo s'il est acquis après le 1^{er} juin 2019.

Pour tous renseignements : 04.78.06.67.74 – www.3CM.fr

Bonnes vacances à tous

... / ...